

Errata & Suppléments
à
Sur la vie de Monsieur Poivre
Une légende revisitée
Par Jean-Paul Morel

Au 1^{er} juin 2019

Les errata ne corrigeront pas les regrettables nombreuses coquilles orthographiques, elles concernent essentiellement quelques fâcheux lapsus.

Les suppléments correspondent à des informations dont j'ai eu connaissance après la rédaction de l'ouvrage. C'est également l'occasion de mentionner des faits et réflexions que je regrette de n'avoir pas inclus dans mon livre.



ERRATA

P. 13 : Remplacer « quelques documents des archives Pusy La Fayette ont été présentés au public lors d'une exposition au Grand Palais » par « quelques documents des archives Pusy La Fayette ont été présentés au public lors d'une exposition au Palais de Chaillot en 1978 »

P. 41 : remplacer « l'autre incomplet aux archives municipales de Lyon » par « l'autre, incomplet, à la bibliothèque municipale de Lyon ».

P. 50 : remplacer deux fois « (*Relation abrégée*) » par « (*Mémoires d'un voyageur*) »

P. 50, n.16 : remplacer « Imhof » par « Imhoff »

P. 51 : remplacer « (*Relation abrégée*) » par « (*Mémoires d'un voyageur*) »

P. 56 : Deux occurrences de la date d'arrivée à Pondichéry à rectifier : remplacer « 18 janvier » par « 19 janvier ».

P. 59 : remplacer « A bord de l'*Achille* se trouvait Pierre Poivre » par « A bord du *Sumatra* se trouvait Pierre Poivre, il débarqua à l'Isle de France le 15 décembre. »

P 159 : compléter : « le futur contrôleur général **des finances** »

P. 230 : remplacer « M. Le Roi » par « Monsieur, le Roi »

P. 291 : remplacer le texte suivant : « Un courrier du ministre nous apprend que Poivre ...perçut 60.000 livres pour prix des 88 esclaves et des 50 bovins. », par le texte : « L'évaluation globale avait été faite dès le 17 septembre : l'habitation évaluée 36.000 livres, les 50 bovins évalués 10.000 livres, les 88 esclaves évalués 87.000 livres et encore un cheval du Cap avec selle en velours cramoisi, galonnée en or évalué 1300 livres et enfin une jument du Cap évaluée 1000 livres, soit pour l'ensemble 135.300 livres au comptant¹. »

P. 343 : remplacer « avait offert au baron » par « avait offert au bailli »

P. 364 : remplacer « sauf quand son secrétaire Challan est à ses côtés pour écrire à sa place » par « à l'exception des quelques lettres où son épouse a tenu la plume. »

P. 365 : remplacer « Avec le retour de Challan qui tient alors la plume, la critique de Desroches » par « Avec le retour de Challan, la critique des agissements de Desroches »

P. 458 : Il manque un point d'interrogation dans le titre : « Poivre écologiste avant l'heure ? »

P. 462 : remplacer plusieurs lignes « On la nomme aussi *livre des îles*, ce qui la distingue *la piastre à 3 livres 12 sols*. » par : « On la nomme *livre des îles* ou *livre monnaie forte*, pour la distinguer de la livre de métropole². Mais le terme *monnaie forte* est parfois employé en synonyme d'*argent effectif*, indiquant qu'on ne parle pas de papier monnaie mais d'espèces sonnantes. Aussi quand *livre monnaie forte* fait référence aux anciens billets de la Compagnie, il est alors souvent précisé *la piastre à 3 livres 12 sols*. »³

*

SUPPLEMENTS

➔ Page 50, note 17, dire que M. des Chainais (ou Deschesnay), capitaine du vaisseau le *Favori*, a consigné le récit de son retour (=>doc-44-47-an.pdf). On y apprend qu'il ne fut pas seulement le compagnon de Poivre de Batavia à Pondichéry, mais également qu'il eut le commandement du *Sumatra* de Pondichéry à l'Isle de France, *Sumatra* sur lequel, nous l'apprendrons ci-après, Poivre s'était embarqué. Ajouter que dans *Mémoires d'un voyageur* (Malleret p.71), Poivre parle des 40 déserteurs embarqués à Mergui par Des Chainais : « Les Français vendirent leur vaisseau pour avoir de quoi vivre et ont presque tous repassé avec nous à Pondichéry ».

➔ La découverte du manuscrit Ms 812 de la Bibliothèque municipale de Lyon, découverte postérieure à l'impression de mon ouvrage, et qui a donné lieu à une transcription accessible depuis l'écran d'accueil du site sous le titre *Complément aux Mémoires d'un voyageur* (=>doc-nodate-10b.pdf), ce complément nous amène à quelques ajustements :

- Ajouter le manuscrit Ms 812 dans la liste des Fonds d'archives (p. 507).
- Rectifier légèrement ce que nous avons écrit (p. 41) sur la matière de *Mémoires d'un voyageur* et sur ce que l'on aurait aimé y trouver. Parler de ce que Poivre écrit sur Pondichéry et ses habitants depuis le gouverneur jusqu'aux travailleurs malabars. (Donc revoir la note 34, page 56)
- Rectifier p.57. La date d'arrivée de Poivre à Pondichéry ne nous est pas connue par le seul sieur Linon : Poivre la mentionne lui-même dans *Complément aux Mémoires d'un voyageur*.
- Remplacer en page 59 la phrase « A bord de l'*Achille* se trouvait Pierre Poivre » et la note qui va avec, par une citation de *Complément aux Mémoires d'un voyageur* qui nous apprend qu'il

¹ Le 17 septembre 1772 – Estimation par Poivre de Monplaisir (Arch. Maurice OA127, 48) (=>doc-72-9-17a)

² On peut penser à la relation qui existait entre le franc de France avec le franc Pacifique ou le franc CFA.

³ On lit couramment que la piastre qui valait 3 livres 12 sols avant décembre 1766, fut alors fixée à 5 livres 6 sols. En fait il ne s'agissait pas d'une brutale décote de la livre, simplement la livre de métropole devint la monnaie de la colonie, en remplacement des billets de la Compagnie des Indes.

était sur le *Sumatra*, et enfin citer Poivre : « Nous partîmes donc de Pondichéry le 29 octobre et fîmes voile pour l'Isle de France où nous arrivâmes le 15 décembre, après une traversée assez heureuse, excepté quelques jours de gros temps. »

→ En page 64. La citation ci-dessus nous oblige à corriger le titre : « Séjour à l'Isle de France (15 décembre - ... »

→ En page 59, faire un ajout au paragraphe *Les toiles chittes*, en citant Poivre du passage des *Mémoires d'un voyageur* où, oubliant ce qu'il devait au Père Cœurdox, il s'étonne que personne ne se soit intéressé à la question avant lui et il s'attribue tout le mérite :

« je suis surpris qu'il ne se soit trouvé encore aucun voyageur curieux qui se soit avisé d'étudier leur secret pour en enrichir sa patrie. Comme j'ai toujours été amateur de la peinture, je me suis donné tous les soins pour apprendre celle des toiles, sous les meilleurs maîtres indiens, et je me suis assuré du succès de mon étude par les différents essais que j'ai faits en mon particulier et auxquels j'ai réussi. On réussira en Europe quand on voudra profiter de ce que je n'ai étudié que pour les autres »

→ En pages 65-66, corriger et compléter ce qui est écrit sur la navigation de la *Baleine* de l'Isle de France à la Martinique par ce que j'ai appris par le journal de l'*Achille* et les recherches effectuées à son sujet (=>doc-47-an-b.pdf). Ainsi le journal de l'*Achille* nous apprend que la *Baleine* et l'*Achille* mouillèrent à l'île Bourbon le 8 avril 1747 pour en appareiller le 15 avril. Poivre qui était à bord de la *Baleine* eut donc là sa première occasion, fort brève, à peine une semaine, de poser le pied sur cette île où il ne séjournera par la suite qu'une seule fois, pour quelques semaines en janvier-février 1756. Nommer le sixième bâtiment de l'escadre, la frégate la *Parfaite* qui put regagner l'Isle de France après la tempête subie au cap de Bonne-Espérance. Corriger la note 52 : si effectivement, suite à la tempête subie au passage du cap de Bonne-Espérance le *Lys* dû gagner seul la côte brésilienne, en revanche l'*Argonaute*, comme l'*Achille*, la *Baleine* et le *Penthièvre* quelques jours dispersés, se retrouvèrent peu à peu lors de leur remontée de la côte ouest-africaine ; puis, à compter de St Paul de Luanda, ces quatre bâtiments auxquels s'était joint le *Malo*, gagnèrent ensemble la Martinique. Préciser p.66, l'escadre appareilla de St Paul de Luanda le 24 juillet pour mouiller à la Martinique le 15 septembre. La chronologie de la marche de l'*Achille* est confirmée par un document (SHD Vincennes, SH45, pp.103-104) (merci J.-M. André).

→ Vers la page 126, en traitant de la quête des épices, faire mention, avec citation partielle en note, de l'impression de division ressentie par Anquetil Duperron lors de son escale à l'Isle de France du 18 au 21 juin 1755 :

« Nous mouillâmes dans le port de l'isle de France le 18 juin. Descendu à terre, j'allai saluer le gouverneur M. Bouvet, qui me fit l'accueil le plus gracieux. Le lendemain, M. Poivre (actuellement intendant général de l'île) vint me prendre et me mena chez M. Mabile, conseiller, qui voulut bien me communiquer la relation du voyage de M. David en Galam (en note : pays du Sénégal). Le troisième jour, M. Oublet [Aublet], célèbre botaniste, me conduisit à quatre lieues du camp, au Réduit, où il me montra les plantes étrangères dont il avait enrichi le jardin de la Compagnie. Je ne savais comment répondre aux politesses de ces deux messieurs et j'ignore encore ce qui me les avait attirées, mais je ne vis qu'avec peine qu'ils fussent publiquement divisés par des querelles qui les empêchaient de donner au progrès des sciences toute l'activité dont ils étaient capables. »⁴

A placer, non pas à l'époque du séjour de Duperron, mais un peu plus tard, lorsqu'il est question du conseiller Mabile. (à compter de la page 126)

→ Page 156, confirmation de ce que nous supposions : c'est bien par le chevalier Turgot que Poivre a fait la connaissance du grand Turgot. Poivre écrit au chevalier le 9 avril 1781 : « Monsieur, C'est à vous que je devais la première connaissance du frère respectable que vous venez de perdre. » (AN, Fonds Turgot 745AP/35, lettre de Poivre au chevalier Turgot) (=>doc-nodate-63.pdf)

⁴ *Voyage en Inde, 1754-1762*. Par Anquetil Duperron, Maisonneuve et Larose, 1997.

- Page 166, ajouter avant « Commerson quitta Paris deux semaines avant Poivre » le texte suivant :
« Commerson avait, dès cette époque, la meilleure opinion de Pierre Poivre, comme en témoigne un projet de dédicace d'une plante d'une espèce nouvelle :
« *Poivraea* à l'honneur de Mr Poivre, célèbre voyageur et négociateur pour la Compagnie des Indes et la Chine, qui a enrichi les différentes parties de l'Histoire Naturelle par des envois en tout genre, faits pendant le cours de ses voyages à Mrs de Jussieu, de Réaumur et Buffon, de sorte que le jardin Royal et les Cabinets de Paris lui doivent beaucoup de leurs raretés. » (MNHN, Ms 278 Y.L.10, cité par J. Monnier, *Philibert Commerson*, p.21)
- Page 227, compléter la présentation du chevalier Desroches par la note suivante : Dans certains documents officiels le gouverneur se désigne ainsi : « *Nous François Julien Du Dresnai chevalier seigneur Desroches Gouverneur Lieutenant général des Isle de France et de Bourbon et dépendances, certifions à tous que ...* »
- Page 283, ajouter : Aucun des rapports ou journaux concernant cette expédition ne fait état du détachement d'une vingtaine hommes de la Légion qui avait embarqué sur l'*Isle de France* en sus des cent quatre-vingt-dix hommes d'équipage. (A.N. COL E 119 : Denois, Joseph Boucher)
- Page 284, ajouter un argument à notre thèse d'une falsification du journal de Provost faisant état d'un armement hollandais à ses trousse. L'argument est le suivant : si Provost a connaissance d'une escadre hollandaise à ses trousse, est-il possible qu'il n'ait pas décidé d'annuler sa mission très annexe d'ambassade à Jolo, cela afin de réduire le risque d'être intercepté ?
- Page 297, compléter le paragraphe « Parti de l'Isle de France ... la flûte l'*Isle de France* ... plus d'un mois avant l'*Indien*. » par la note suivante. « Le commandant de la flûte l'*Isle de France*, M. Cillart de Surville, a rendu compte des étapes de son voyage, des personnes transportée, et de ce qu'il était informé que l'*Indien* prévoyait de s'attarder un mois au Cap. (A.N. Mar B/4/121, f°77). (=doc-73-4-14b)
- En page 332, compléter le paragraphe *Laisser des traces* par ce qu'écrit Madame Poivre au chevalier Turgot le 21 février 1786 : elle affirme que Poivre n'a rien produit concernant ses journaux et mémoires depuis qu'il est revenu à la Fréta. (=doc-86-2-21.pdf)
- Page 364, rectifier : parmi les lettres de Poivre au chevalier Turgot, quelques-unes ne sont pas écrites de la main de Poivre. Nous les avons supposées de la main de Chalan de Belval, alors que c'est très probablement Madame Poivre qui a tenu la plume.
- Page 368, en préambule du chapitre 21 « Les traites au cœur du conflit » où il n'est question que des années 1767 et 1768, noter que nous avons rédigé un autre chapitre concernant les traites des années 1769 à 1771, mais le livre s'enflant à la limite de l'obésité, ce chapitre n'y a pas trouvé place. Ce chapitre se retrouve ainsi dans la base documentaire : (=doc-nodate-62.pdf)
- Page 417, supprimer : « Il est vraisemblable que les 4 autres furent confiées à l'*Indien*, en charge de rapatrier à la même époque Poivre et sa famille. », car aucune compagnie d'aucune troupe ne fut rapatriée par l'*Indien*.
- Page 417, ajouter en fin de paragraphe : Nous n'avons rien dit des graves dissensions survenues au sein de l'état major du régiment Royal-Comtois qui causèrent un émoi profond dans la colonie et encore d'avantage en métropole, dans l'état-major de l'armée et dans le public. En effet si Desroches fut directement concerné, Poivre n'eut pas à s'en mêler. On lira à ce sujet l'article du capitaine Albert Latreille *Un procès militaire sous l'Ancien Régime – l'affaire du Régiment Royal-Comtois (1773-1791)* (le Journal des sciences militaires – nov. 1912 et suivant, sur Gallica)

* * *